

**PROGRAMME DE TRAVAIL
DU BUREAU DE L'ÉVALUATION**



Consultation annuelle sur l'évaluation

17 mai 2012

**Programme alimentaire mondial
Rome (Italie)**

INTRODUCTION

1. Ce document présente le programme des évaluations que le Bureau de l'évaluation (OE) propose de mener à bien en 2013 et donne les grandes lignes des évaluations prévues pour 2014 et au-delà. Puisqu'il coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle direction à la tête du PAM et d'OE, ce document attire également l'attention sur plusieurs thèmes d'évaluation plus larges et la manière dont OE entend les traiter dans l'année qui vient. Le Conseil est invité à faire connaître son point de vue sur ces deux aspects.

Stratégie d'évaluation

2. Comme il n'est ni possible ni souhaitable de tout évaluer, les décisions d'OE concernant l'objet des évaluations, leur calendrier et leurs modalités apportent une contribution décisive au respect de l'obligation faite au PAM de rendre compte de son action et d'en tirer des enseignements. L'action du PAM s'est diversifiée et a gagné en complexité pour tenir compte de l'évolution du contexte extérieur et réaliser les objectifs définis dans le Plan stratégique. OE a adapté sa stratégie et son programme de travail pour aider à attirer l'attention sur les niveaux de l'organisation et les enjeux les plus pertinents.
3. Comme convenu avec le Conseil et comme en témoigne le Rapport annuel sur l'évaluation de 2011, OE a dans une large mesure achevé la transition de l'évaluation d'opérations spécifiques à des évaluations portant sur plusieurs opérations ou sur une stratégie ou une politique. Les politiques qui encadrent l'action du PAM, ainsi que ses principales unités opérationnelles – les bureaux de pays –, sont désormais systématiquement passées au crible dans le cadre des diverses évaluations de politiques et de portefeuilles de pays.
4. Ces évaluations de politiques et de portefeuilles de pays sont complétées par une série d'évaluations de l'impact qui proposent une analyse plus approfondie des effets directs et de l'impact des principales activités programmées. Les évaluations stratégiques examinent les questions transversales, les systèmes et les procédures opératoires qui permettent au PAM d'obtenir les résultats souhaités.
5. OE propose de poursuivre cette stratégie d'ensemble en 2013 et à moyen terme. La consultation annuelle sur l'évaluation de 2011 a examiné les plans d'évaluation établis pour l'exercice biennal 2012–2013. Depuis lors, le PAM est passé à un cycle de planification annuel complété par des plans indicatifs à horizon mobile esquissant les perspectives pour les deux années suivantes. Par conséquent, le programme des activités d'évaluation soumis au Conseil et approuvé par ce dernier en novembre 2011 ne portait que sur l'année 2012. Les plans d'évaluation exposés dans le présent document constituent une mise à jour fondée sur les plans soumis à la consultation annuelle sur l'évaluation de l'an dernier.

6. Les plans établis pour 2013 constituent des propositions relativement fermes, en prenant pour hypothèse que les niveaux de ressources restent similaires à court terme. Les plans indicatifs pour 2014, et plus encore pour 2015, sont susceptibles d'évoluer. OE a adopté cette formule de manière à assurer la continuité à brève échéance, tout en conservant suffisamment de souplesse pour répondre aux priorités et aux besoins à venir en matière d'évaluation, qui seront fonction de l'évolution du contexte interne et de l'environnement extérieur.

Contexte d'évaluation

7. Au cours de l'année à venir, plusieurs nouveautés importantes, tant internes qu'extérieures, sont susceptibles d'influer sur la stratégie d'évaluation et le programme de travail d'OE, parmi lesquelles:
 - les nouvelles priorités fixées dans le prochain plan stratégique du PAM;
 - le lancement et la mise en œuvre de la stratégie du PAM en matière de suivi et d'autoévaluation;
 - les avancées du Programme transformateur (*Transformative Agenda*) et des dispositifs d'évaluation à l'échelle du système des Nations Unies; et
 - plus largement, les processus et débats en cours au sein de la communauté internationale du développement, notamment les objectifs de développement fixés à l'échelle internationale pour l'après-2015, les priorités énoncées dans la Déclaration de Busan concernant le partenariat et la responsabilité réciproque, et la poursuite des efforts engagés pour assurer la transparence et l'obligation de rendre compte des résultats.
8. Pour que la politique et la fonction d'évaluation du PAM soient adaptées à ces évolutions, et que la qualité des évaluations, les systèmes de gestion, les ressources et la gouvernance d'OE soient à la hauteur des meilleures pratiques internationales, il est proposé d'organiser fin 2012 ou début 2013 un examen par les pairs de la fonction d'évaluation au PAM, qui serait assuré par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD de l'OCDE).

Définition des priorités d'évaluation

9. Lors de la consultation annuelle sur l'évaluation de 2011, un grand nombre de thèmes d'évaluation ont été recensés pour l'avenir, et le Conseil et la direction du PAM ont demandé depuis que plusieurs autres sujets soient traités. La priorité, la pertinence et le calendrier des évaluations portant sur ces thèmes ont été examinés avec la haute direction et des partenaires extérieurs, et les priorités pour 2013 ont été arrêtées en tenant compte de l'étendue des

évaluations, de l'équilibre d'ensemble, des moyens dont dispose OE et de l'utilité potentielle des évaluations.

10. Les priorités ont été fixées en prenant pour hypothèse que les niveaux de ressources demeureraient inchangés en 2013 par rapport à 2012; les propositions concernant l'évaluation d'opérations spécifiques, qui sont analysées plus loin dans ce rapport, ne sont pas prises en considération. Des plans et budgets détaillés seront présentés dans le Plan de gestion du PAM pour l'exercice 2013¹. Si des moyens supplémentaires sont dégagés pour 2013, OE révisera ses priorités et élargira en conséquence le champ évalué. Les ressources nécessaires à longue échéance, qui seront estimées dans le cadre d'un examen interne et de l'examen par les pairs proposé, seront présentées au Conseil ultérieurement.

PROGRAMME DE TRAVAIL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

11. Le plan est structuré en fonction des catégories d'évaluations. Il couvre les priorités de l'évaluation pour 2013 et présente les grandes lignes des thèmes qu'il est envisagé d'aborder en 2014 et 2015.

Synthèse du plan d'évaluation pour 2013–2015

12. Le tableau 1 récapitule les évaluations prévues pour la période 2013–2015, comprenant six évaluations qui commencent en 2012 et seront achevées en 2013. L'annexe 1 récapitule les évaluations en cours en 2012. Le plan prévoit un minimum de 13 évaluations en 2013, ce chiffre pouvant éventuellement être porté à 16 en 2014 si deux évaluations stratégiques sont réalisées chaque année. Le tableau 1 mentionne les synthèses d'évaluation et les évaluations "diverses" qui seront financées séparément si elles se concrétisent.

¹ Le maintien des moyens tels qu'inscrits au budget 2012 suppose un effectif composé d'un directeur, de sept administrateurs et de trois agents des services généraux, et un budget hors personnel d'environ 2,7 millions de dollars É.-U. Au PAM, la part de l'évaluation dans le budget global est inférieure à ce qu'elle est dans les autres organismes des Nations Unies, y compris ceux dont le siège est à Rome.

TABEAU 1: SYNTHÈSE DU PLAN D'ÉVALUATION POUR 2013 ET PERSPECTIVES POUR 2014-2015²

Type d'évaluation	Sujet		
	2013	2014	2015
Politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique hommes-femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts monétaires et bons d'alimentation • Nutrition (à confirmer) 	<ul style="list-style-type: none"> • VIH/sida
Stratégies	<p>Thème: préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (PREP) • Module mondial de la sécurité alimentaire mis en place conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM • Insécurité alimentaire en milieu urbain • Utilisation par le PAM des fonds de financement commun 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Achats au service du progrès 	
Portefeuilles de pays	<ul style="list-style-type: none"> • Niger (suite de l'évaluation engagée en 2012) • Congo (suite de l'évaluation engagée en 2012) • Timor-Leste • Ouganda • République démocratique du Congo (RDC) • Soudan 	<ul style="list-style-type: none"> • Cambodge • Indonésie • Iraq • République centrafricaine • République-Unie de Tanzanie 	
Portefeuilles régionaux	Amérique centrale		
Impact	<ul style="list-style-type: none"> • 3 évaluations de l'impact d'activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe (suite du travail engagé en 2012) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 évaluations de l'impact d'activités Vivres pour la création d'avoirs • 3 évaluations de l'impact d'activités de santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 évaluations de l'impact d'activités de SNMI
Synthèses d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Série sur l'impact de l'assistance alimentaire dans les situations d'intervention prolongées en faveur de réfugiés • Renforcement des capacités – analyse des enseignements tirés des évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> • Série sur les activités Vivres pour la création d'avoirs • Série sur la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • Série sur les activités de SNMI
Divers (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des évaluations interorganisations en temps réel, par exemple au Soudan du Sud • Alimentation scolaire: initiative McGovern-Dole 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat REACH (visant à éliminer la faim chez les enfants) 	

² Ce tableau ne présente pas les activités de portée plus générale d'OE décrites aux sections 3 et 4, telles que la diffusion des évaluations, la capitalisation des enseignements ou la proposition d'examen par les pairs.

Évaluations de politiques

13. Selon le principe approuvé par le Conseil³, l'évaluation fait désormais partie intégrante du cycle d'élaboration des politiques au PAM et doit être conduite quatre à six ans après l'approbation de la politique. Ce délai permet aux changements à apporter aux systèmes et principes de programmation de produire leurs effets, et aux conclusions et recommandations d'éclairer le travail de révision des politiques. Les évaluations de politiques examinent la qualité de la politique, y compris sa cohérence et sa pertinence internes et externes, ses effets, sa mise en œuvre et ses résultats, ainsi que les modalités qui ont permis d'obtenir ces effets. L'annexe 2, qui propose un récapitulatif du cycle d'évaluation des politiques, indique les politiques ayant récemment fait l'objet d'une évaluation et celles qui doivent l'être. Après examen de cette liste, il est proposé de retenir les priorités indiquées ci-après, compte tenu de la nécessité de préserver l'équilibre entre les différents types d'évaluation et de la capacité d'assimilation par le PAM des conclusions d'évaluations complexes de politiques et de stratégies pour y donner suite.

Évaluations de politiques prévues pour 2013

14. Une seule évaluation exhaustive de politique est prévue pour 2013. D'autres modalités sont proposées pour évaluer les autres politiques répertoriées pour le cycle d'évaluation (annexe 2).
15. *Problématique hommes-femmes*: Il est proposé de faire de la politique relative à la problématique hommes-femmes un thème prioritaire et de procéder à son évaluation complète en 2013. Cette politique présente en effet un grand intérêt au regard du contexte tant interne qu'extérieur, et son évaluation contribuerait à intégrer davantage le cycle d'évaluation des politiques au système de gouvernance du PAM et au dispositif qui l'oblige à rendre compte de ses résultats. La politique actuellement en vigueur, approuvée en 2009, a en effet été adoptée suite à une précédente évaluation réalisée en 2008. Une nouvelle évaluation de cette politique serait une occasion exceptionnelle d'étudier les suites données aux recommandations issues de l'évaluation antérieure dans la politique actuellement en vigueur et leur pertinence, d'évaluer la qualité et l'étendue de sa mise en œuvre, et de contribuer à dessiner les orientations à venir en tenant compte des changements intervenus au sein du système international. La problématique hommes-femmes constitue l'une des grandes priorités de ce système, et devrait le rester dans l'architecture internationale du développement qui se mettra en place après 2015. Sous la conduite de l'instance des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies assorti de critères de résultats communs a été élaboré, et une évaluation en 2013

³ "Élaboration des politiques du PAM (WFP/EB.A/2011/5-B).

coïnciderait avec la publication par les entités des Nations Unies de la première série de rapports sur le plan d'action. Cette évaluation permettrait également de faire le bilan de la mise en œuvre du Plan d'action institutionnel en matière de problématique hommes-femmes établi par le PAM pour la période 2010-2011.

16. Le *renforcement des capacités* est l'un des principaux impératifs qui découlent du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, et les hauts responsables ont signalé la nécessité d'actualiser la politique en la matière adoptée en 2009. D'après le cycle d'évaluation, cette politique doit être évaluée entre 2013 et 2015. Mais, au lieu d'en présenter une évaluation exhaustive, il est proposé de préparer un document de synthèse des enseignements tirés des évaluations récentes, afin d'éclairer la formulation de la nouvelle politique. Des évaluations stratégiques de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire réalisées en 2011 ont insisté sur les questions de renforcement des capacités, tout comme l'évaluation intérimaire de l'initiative Achats au service du progrès et les évaluations de la politique d'alimentation scolaire. Une étude sur documents serait l'occasion d'en regrouper les conclusions avec celles d'autres évaluations, notamment celle de la politique de 2008 qui a inspiré la politique actuellement en vigueur.
17. *L'insécurité alimentaire en milieu urbain* est une question de plus en plus importante pour le PAM, et la politique approuvée en 2002 est généralement considérée comme dépassée au regard des pratiques actuelles. Une évaluation de la politique elle-même ne serait par conséquent pas pour l'OE la meilleure façon d'utiliser ses ressources; il est donc proposé de lui préférer une évaluation des interventions du PAM en milieu urbain dans le cadre d'une nouvelle série d'évaluations stratégiques, à laquelle il est fait référence plus bas.

Évaluations de politiques prévues pour 2014 et 2015

18. *Transferts monétaires et bons*. Il est proposé de faire de l'utilisation des transferts monétaires et des bons l'une des premières priorités d'évaluation pour 2014. L'annexe 2 indique que la politique relative aux bons d'alimentation et aux transferts monétaires approuvée en 2008 doit être évaluée entre 2012 et 2014. Comme il a été noté dans les évaluations stratégiques effectuées en 2011, cette diversification de la gamme de modalités dont dispose le PAM est l'une des évolutions les plus marquantes apportées par le Plan stratégique et concerne toutes les situations et tous les types d'intervention. Depuis 2011, le Service du Siège chargé de l'initiative Aide monétaire au service du changement fournit un appui et des directives concernant le choix de modalités appropriées et une feuille de route en vue de porter la part des transferts monétaires et des bons à 40 pour cent de l'ensemble des transferts effectués par le PAM d'ici à 2015.

19. Compte tenu d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels l'intérêt suscité par cette politique, le PAM a chargé en 2009 l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires de conduire une étude longitudinale de grande ampleur afin d'évaluer l'impact des transferts monétaires et des bons dans le cadre des activités pilotes menées par le PAM dans plusieurs pays. Comme dans le cas de l'évaluation de la politique d'alimentation scolaire réalisée récemment, les résultats de cette étude enrichiront les données factuelles sur lesquelles reposera l'évaluation de la politique relative aux bons d'alimentation et aux transferts monétaires, y compris de l'appui apporté à son exécution, des processus, de son financement, du choix des modalités, du rapport coût-efficacité et des dispositifs de suivi.
20. *Nutrition.* Le Conseil a approuvé en février 2012 la nouvelle politique en matière de nutrition, qui se substitue aux politiques de portée plus étroite adoptées en 2004, auxquelles l'annexe 2 fait référence. Selon le cycle d'évaluation approuvé, l'évaluation devrait avoir lieu entre 2016 et 2018.
21. Cependant, lorsqu'il a approuvé cette politique, le Conseil a demandé qu'un rapport d'évaluation lui soit présenté à sa session de février 2015. Il ressort de consultations internes, notamment avec le Service de la nutrition et des questions relatives au VIH/sida, que la mise en œuvre de cette politique devrait être suffisamment avancée pour permettre de lancer l'évaluation au début de l'année 2014. Toutefois, une série d'évaluations de l'impact des activités de SNMI dont la réalisation est prévue pour 2014–2015, éventuellement en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), enrichirait considérablement les éléments factuels sur lesquels reposera l'évaluation de cette politique.
22. Si le Conseil souhaite confirmer sa volonté d'obtenir une évaluation précoce de la politique du PAM en matière de nutrition, OE mettra tout en œuvre pour assurer la coordination avec les évaluations de l'impact des activités de SNMI afin de pouvoir exploiter les données qu'elles produiront dans le cadre de l'évaluation de la politique. L'objectif serait de présenter les trois premières évaluations de l'impact des activités de SNMI en février 2015, en même temps que l'évaluation de la politique en matière de nutrition. Le Conseil serait informé de l'impact global des activités de SNMI en novembre 2015, date à laquelle lui seraient soumises les deux dernières évaluations de l'impact des activités de SNMI accompagnées d'une synthèse des cinq évaluations. L'autre solution envisageable serait que le Conseil reporte la présentation de l'évaluation de la politique en matière de nutrition à sa session de novembre 2015 pour permettre un examen approfondi de tous les éléments factuels issus des évaluations de l'impact.

23. *VIH/sida*. La politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida a été mise à jour en 2010 à la suite de l'évaluation effectuée en 2008; il est proposé de procéder à la prochaine évaluation en 2015. Des précisions à ce sujet seront apportées en temps opportun.
24. *Réduction et gestion des risques et protection humanitaire*. L'annexe 2 indique par ailleurs que les politiques récemment approuvées de réduction et de gestion des risques de catastrophe ainsi que de protection humanitaire devront faire l'objet d'une évaluation à compter de 2016.

Évaluations stratégiques

25. Alors que les évaluations classiques mesurent les réalisations a posteriori, les évaluations stratégiques prennent en considération le fait que le PAM est une organisation qui évolue et ont pour objet d'éclairer les orientations stratégiques et de contribuer à l'efficacité. Elles ont pour objet d'étudier les nouvelles orientations et les priorités institutionnelles, les questions transversales et les processus opératoires qui déterminent les modes d'action du PAM plutôt que d'examiner une politique ou un domaine d'activité spécifiques. Elles analysent les résultats obtenus sur le plan quantitatif et qualitatif, ainsi que les facteurs internes et autres qui empêchent le PAM d'adopter de nouvelles modalités de travail.
26. Les thèmes des évaluations stratégiques sont des questions: i) actuellement discutées dans les milieux du développement et de l'aide humanitaire; ii) fréquemment recensées dans des évaluations antérieures, des examens du PAM et le Rapport annuel sur les résultats; et iii) mises en lumière dans des rapports émanant d'organismes extérieurs – notamment le Corps commun d'inspection ou le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies ainsi que d'autres organismes.
27. Comme l'indique le Rapport annuel sur l'évaluation de 2011, la série d'évaluations stratégiques récemment réalisées par OE a suscité des débats d'une ampleur sans précédent à propos d'un certain nombre d'aspects essentiels de l'orientation et de la gestion des systèmes, des moyens, des communications et des partenariats qui permettent d'appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique.
28. Les évaluations stratégiques effectuées en 2010 et 2011 étaient principalement axées sur les nouveaux domaines d'action du PAM en rapport avec le passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Pour 2013–2014, OE propose de traiter le thème stratégique de la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, qui couvre la majeure partie des opérations du PAM.

Thème d'évaluation stratégique pour 2013–2014: préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise

29. Ce thème primordial a été arrêté en considération de plusieurs facteurs: la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, qui affecte les populations urbaines aussi bien que rurales; les conflits complexes à l'échelle nationale ou régionale; les chocs et les catastrophes à évolution lente; la multiplication des organismes d'aide humanitaire; et le Programme transformateur de l'aide humanitaire. Il est étroitement lié aux Objectifs stratégiques 1 et 2⁴.
30. Une série d'évaluations stratégiques dresserait le bilan des mesures récemment prises par le PAM pour renforcer l'efficacité en analysant plusieurs éléments marquants et interdépendants tirés d'une série d'évaluations réalisées au cours des deux prochaines années, y compris une synthèse en guise de conclusion. Il est proposé de réaliser quatre de ces évaluations en 2013 et 2014.
31. *Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (PREP)*. Cette initiative transversale, qui a pour objet d'élaborer un nouveau modèle d'intervention en cas de crise de grande ampleur, doit s'achever d'ici à la fin de l'année 2013. Son évaluation permettrait de mesurer les progrès accomplis par le PAM en ce qui concerne l'adaptation de ses moyens, systèmes, directives, services et partenariats à laquelle il procède afin d'intervenir efficacement dans des environnements de plus en plus imprévisibles et difficiles et du fait du passage de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire. Cette évaluation serait planifiée de manière à contribuer à l'élaboration d'une nouvelle politique d'intervention d'urgence dans les derniers mois de 2014.
32. *Module mondial conjoint FAO-PAM de la sécurité alimentaire*. Cette évaluation, qui serait effectuée de concert avec le Bureau de l'évaluation de la FAO, aurait pour objet de mesurer la valeur ajoutée apportée par ce module créé en 2011 et son efficacité. Cette évaluation, dont le démarrage est prévu dans les derniers mois de 2013, figure d'ores et déjà dans le plan de travail de la FAO, et a été évoquée l'an passé avec le Conseil d'administration du PAM. Elle devrait contribuer à la conception d'une architecture internationale pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, et serait une bonne occasion de tirer des enseignements des opérations de ce module que dirigent conjointement deux des organismes qui ont leur siège à Rome.
33. *Insécurité alimentaire en milieu urbain*. Cette évaluation examinerait le rôle et l'efficacité du PAM dans la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise qui présentent bon nombre des dimensions à la

⁴ Objectifs stratégiques 1 – sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; et 2 – prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

fois nouvelles et complexes du problème de la faim – souvent liées aux prix des produits alimentaires et à leur inaccessibilité et non à leur indisponibilité –, face auxquelles les nouveaux outils et les nouvelles modalités de protection sociale et de filets de sécurité mis au point par le PAM s'avèrent particulièrement utiles.

34. *Utilisation par le PAM des fonds de financement commun au service de la préparation et des interventions en cas de crise humanitaire.* Cette évaluation analyserait la contribution des flux financiers de l'ensemble des fonds de financement commun – notamment le Fonds central pour les interventions d'urgence, les fonds d'intervention pour les urgences humanitaires et les fonds humanitaires communs – à l'efficacité de l'action du PAM en matière de préparation et d'intervention en cas de crise, notamment sur le plan de la collaboration avec les partenaires.
35. Pour cette série d'évaluations, une note conceptuelle sera rédigée et les premiers préparatifs seront menés en 2012, les évaluations étant réalisées en 2013 et au début de l'année 2014; une synthèse des grands thèmes et des principales conclusions sera établie fin 2014.

Perspectives pour 2014–2015

36. Une évaluation finale portant sur une question stratégique très différente, l'initiative pilote Achats au service du progrès, est prévue pour 2014. Cette évaluation sera l'occasion de procéder à une évaluation récapitulative d'un important programme pilote en s'appuyant sur le dispositif de suivi et d'évaluation de l'initiative, qui est doté de ressources importantes. Bien que l'initiative Achats au service du progrès soit un programme spécifique, l'évaluation est classée dans la catégorie des évaluations stratégiques en raison de l'envergure des interventions du programme, de la démarche innovante mise en œuvre, qui consiste à s'appuyer sur des opérations du PAM déjà engagées pour amplifier les effets sur le développement, et de ses implications pour la stratégie à venir du PAM concernant des questions transversales comme la passation des marchés, le renforcement des capacités, les partenariats, le suivi et l'évaluation. L'élaboration d'un plan d'évaluation détaillé, la consultation des parties prenantes et la conception débiteront en 2013, avant le démantèlement des unités d'exécution du programme qui interviendra lorsque les activités pilotes prendront fin.
37. Les plans et thèmes des évaluations stratégiques à réaliser en 2015 et au-delà restent susceptibles d'évoluer afin de tenir compte du prochain plan stratégique et des évolutions qui se produiront au PAM et à l'échelle du système⁵.

⁵ Les sujets déjà mentionnés sont notamment la gestion axée sur les résultats et l'obligation de rendre compte des résultats, la gestion de la stratégie de retrait et la gestion de l'innovation.

Évaluations de portefeuilles de pays

38. Instaurées en 2009, les évaluations de portefeuilles de pays ont une portée plus stratégique que les évaluations portant sur une opération spécifique et permettent d'utiliser les ressources d'OE de manière efficiente. Elles portent sur l'ensemble des opérations menées dans un pays, généralement sur une période de cinq ans, et devraient être à la fois un instrument servant à rendre des comptes à l'échelon institutionnel et un outil d'apprentissage devant contribuer à orienter la stratégie et les opérations futures dans le pays. Ces évaluations s'attachent à répondre à une série de questions adaptées au contexte et au profit des partenariats et des opérations du PAM ayant trait à: l'harmonisation des orientations du PAM avec celles des stratégies et des partenaires à l'échelon national et international⁶; la gestion, la cohérence interne et la synergie des choix stratégiques; la performance et les résultats du portefeuille.
39. Les principaux critères de sélection des évaluations de portefeuilles de pays sont notamment la demande et leur contribution potentielle aux décisions de programmation et aux pratiques futures. Le choix prend également en considération l'équilibre entre les régions, le volume du portefeuille, la gamme d'interventions et la portée des précédentes évaluations. Suivant des modalités bien établies, les priorités et le calendrier des évaluations de portefeuilles de pays sont fixés de manière à éclairer les décisions stratégiques, par exemple en contribuant à orienter la stratégie de pays et, plus largement, le processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi que la conception et l'approbation des opérations de grande ampleur à mettre en œuvre au sein du pays. La liste de pays initialement arrêtée pour la période biennale 2012–2013 a été réexaminée avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays; le tableau 2 fait apparaître le plan de travail ainsi mis à jour, par région et par année.

⁶ Le PAM privilégiant désormais l'assistance alimentaire, les partenariats et l'alignement ont d'autant plus d'importance, comme le soulignent la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, le Programme d'action d'Accra et la Déclaration de Busan adoptée en 2011.

TABLEAU 2: ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS EN COURS OU PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2012–2014			
Région	Pays		
	2012	2013	2014
ODB	Afghanistan	Timor-Leste	Cambodge, Indonésie
ODC	Kirghizistan		Iraq
ODD	Niger		République centrafricaine
ODJ	Zimbabwe		
ODN	Somalie, Congo	Ouganda, RDC	République-Unie de Tanzanie
ODS		Soudan	
ODPC		Évaluation régionale – El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua	

Évaluations de portefeuilles de pays prévues pour 2013

40. Pour 2013, quatre nouvelles évaluations de portefeuilles de pays sont prévues, venant s'ajouter à celles du Niger et du Congo, qui ont démarré en 2012. L'évaluation des interventions au Timor-Leste devrait fournir des enseignements utiles sur la gestion du transfert des responsabilités et du désengagement, puisque le PAM va se retirer du pays. Il conviendra de délimiter soigneusement la portée de l'évaluation du portefeuille du Soudan demandée par le Conseil en 2011 pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture et des autres évolutions intervenues au cours de la période.
41. L'Ouganda et la RDC sont des pays particulièrement importants pour le PAM. L'Ouganda a été le théâtre de la mise en œuvre de plusieurs approches programmatiques et stratégiques innovantes ces dernières années. Les éléments factuels examinés tireront parti de l'évaluation décentralisée récemment menée de l'intervention prolongée de secours et de redressement en faveur de personnes déplacées et de réfugiés, ainsi que de l'évaluation en cours du Programme relatif aux moyens de subsistance au Karamoja. Bien que l'Ouganda ait déjà fait l'objet de plusieurs évaluations de stratégie ou de politique, le portefeuille de pays n'a jamais été évalué; or il s'agit désormais d'une priorité. La RDC est toujours le terrain de l'une des cinq plus grosses opérations menées par le PAM et, en 2008, a aussi été déclarée en situation d'urgence majeure coordonnée au niveau central. Elle figure aussi parmi les pays pilotes où des activités innovantes sont programmées dans le cadre de

l'initiative Achats au service du progrès et du recours aux transferts monétaires et aux bons. Cette évaluation débuterait fin 2013 pour s'achever en 2014.

42. En 2013, OE engagera en Amérique centrale une première évaluation de portefeuille régional. Si celle-ci s'avère concluante, ce modèle pourra être adapté à d'autres groupes de pays afin de contribuer à combler le manque qui se fait jour d'évaluations de portefeuille de petits bureaux de pays et de pays où la gamme d'interventions est limitée. Puisqu'il s'agit d'une nouveauté, le concept et la méthode d'évaluation devront être définis avant le démarrage de l'évaluation.

Évaluations de portefeuilles de pays prévues pour 2014

43. Cinq nouvelles évaluations de portefeuilles de pays ont été prévues pour 2014: Cambodge, Indonésie, Iraq, République centrafricaine et République-Unie de Tanzanie, une évaluation conjointe pouvant s'avérer appropriée dans ce dernier cas. Le tableau 3 donne des précisions sur les évaluations de portefeuille par région, globalement, depuis leur introduction en 2009, y compris celles proposées dans le présent plan de travail. Puisque les plans de travail sont désormais annuels, ces données seront mises à jour chaque année afin de prendre en considération les dernières informations disponibles.

TABLEAU 3: ÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLES DE PAYS, PAR RÉGION							
Paramètre	ODB	ODC	ODD	ODJ*	ODN	ODS**	ODP
% de la valeur du portefeuille en dollars	43	49	46	22	64	100	89
% d'opérations	41	41	25	10	67	100	65
% de l'effectif de bénéficiaires indiqué dans les rapports	25	56	38	29	52	100	75
% de pays	38	25	21	13	70	100	50

Sources et notes: Valeurs en dollars et opérations: pour les évaluations déjà effectuées, rapports d'évaluation; et pour les évaluations en cours ou prévues, programme de travail 2011 et 2012 jusqu'en février 2012 (Sous-Division de l'analyse et des rapports sur les opérations [ODXR]). Bénéficiaires: système de collecte des données du PAM, Dacota, 2010.

Pays: base de données d'OE.

* Le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODN) a été créé en avril 2011; il couvre les pays suivants: Burundi, Congo, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda, Somalie, Soudan du Sud, RDC et République-Unie de Tanzanie. ODJ couvre désormais les pays suivants: Lesotho, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

** À compter d'avril 2011, ODS couvre le Soudan mais pas le Soudan du Sud.

Évaluations de l'impact

44. Le deuxième grand axe de la stratégie d'évaluation adoptée par OE consiste à approfondir l'évaluation des effets directs et de l'impact à la fois pour répondre aux besoins des responsables du PAM et pour satisfaire à la demande, exprimée avec de plus en plus de vigueur à l'échelle internationale, d'une évaluation plus rigoureuse de la contribution apportée par les organismes d'aide humanitaire – y compris le PAM – en termes d'effets directs pour les bénéficiaires et d'impact durable sur les conditions de vie des populations. Les évaluations de l'impact conduites par OE ont pour objet d'éclairer la conception

des prochaines opérations, de la politique et de la stratégie dans le domaine programmatique évalué. L'un des critères de sélection des thèmes d'évaluation de l'impact est la contribution potentielle aux évaluations de politiques ou de stratégies et/ou aux décisions du PAM en matière de politique ou de stratégie. Les évaluations de l'impact aident également le PAM à mieux rendre compte de son action aux bénéficiaires. OE s'attache à accorder plus de place à ce type d'évaluation, dont on a fait assez peu de cas, en particulier dans le contexte de l'aide humanitaire.

45. Les questions étudiées dans le cadre des évaluations de l'impact sont notamment les suivantes: L'action menée était-elle judicieuse compte tenu des circonstances? Qu'a-t-elle changé, et pour qui? Était-elle suffisamment conforme aux normes et critères admis à l'échelle nationale et internationale? Comment s'est-elle combinée avec d'autres contributions et influences pour produire un impact négatif ou positif, intentionnel ou fortuit? Qu'est-ce que le PAM devrait changer dans sa façon de procéder pour renforcer les effets et l'impact obtenus?
46. La démarche consiste à associer plusieurs méthodes différentes dans une série thématique d'évaluations, dont chacune analyse un domaine de programmation défini et porte sur plusieurs opérations menées dans plusieurs pays sur une période d'environ sept ans. Les critères sur lesquels repose le choix des thèmes sont notamment la réalisation d'activités importantes pendant une période suffisamment longue pour que des changements durables se soient produits, et l'existence d'un volume de données suffisant pour permettre d'en analyser la contribution ou de les imputer à tel ou tel facteur.

Évaluations de l'impact prévues pour 2013

47. Impact de l'assistance alimentaire dans les situations d'intervention prolongée en faveur de réfugiés, conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette série de quatre évaluations de l'impact conjointes, lancée en 2011, sera achevée en 2012. En 2013, un rapport de synthèse en sera présenté à la réunion de haut niveau du HCR et du PAM, afin de fournir des éléments factuels de nature à améliorer les aspects politiques et stratégiques dans le souci de trouver des solutions durables.
48. *Impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe.* Conformément aux priorités définies avec le Conseil en 2011, trois des cinq évaluations de cette série commencée en 2012⁷ seront achevées en 2013; les deux autres seront conduites en 2014 en appliquant une méthodologie et un schéma d'évaluation identiques. Un rapport de synthèse de cette série sera établi en 2014.

⁷ En raison de la complexité de ces évaluations et de problèmes de quantification, la phase de conception, qui débute en 2012, est prolongée de manière à assurer un niveau de qualité élevé.

49. En 2010, d'après les rapports, plus de 50 pour cent des programmes du PAM prenaient en considération le risque de catastrophes naturelles et leur impact sur la sécurité alimentaire. Cette série d'évaluations prend la suite de l'évaluation stratégique de l'efficacité des interventions du PAM visant à rétablir les moyens d'existence conduite en 2009, qui recommandait d'approfondir l'analyse de l'impact et en particulier du rôle de l'assistance alimentaire dans les processus de redressement et les efforts entrepris par les populations pour constituer des moyens d'existence plus solides.

Évaluations de l'impact prévues pour 2014 et 2015

50. *Santé et nutrition maternelles et infantiles (SNMI)*. Pour 2014, OE propose une série d'évaluations de l'impact de l'assistance alimentaire sur la SNMI, qui pourraient éventuellement être réalisées de concert avec l'UNICEF, le principal partenaire du PAM au sein des Nations Unies dans le domaine de la nutrition. OE conduirait sur ce sujet des évaluations de l'impact dans cinq pays en 2014-2015, les premières étapes de la planification débutant au quatrième trimestre de 2013. Ces évaluations mesureraient les effets directs et l'impact – intentionnel ou non – des activités de SNMI et mettraient en évidence les changements nécessaires pour obtenir les effets et l'impact potentiels sur la SNMI escomptés de la politique en matière de nutrition approuvée en 2012. Les trois premières évaluations seraient achevées en 2014, et les deux dernières en 2015, de même que la synthèse.

TABLEAU 4: PAYS PRÉSÉLECTIONNÉS POUR UNE ÉVALUATION DE L'IMPACT			
Région	Impact de l'assistance alimentaire dans les situations d'intervention prolongée en faveur de réfugiés	Impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe	SNMI
ODB	Bangladesh	Afghanistan, Bangladesh, Népal, Sri Lanka	Bangladesh, République populaire démocratique de Corée
ODC		-	Sans objet: le nombre de bénéficiaires des opérations pertinentes est limité
ODD	Tchad	Mali, Sénégal	Burkina Faso
ODJ		Zambie	Malawi
ODP		Haïti, Guatemala	Colombie, Guatemala, Haïti
ODS		-	Sans objet: le nombre de bénéficiaires des opérations pertinentes est limité
ODN	Rwanda	Burundi, Éthiopie, Ouganda	Burundi, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie

Les évaluations conjointes et le système international

51. Chaque fois que cette méthode est opportune, les évaluations seront réalisées conjointement. Comme il a déjà été indiqué, deux évaluations de ce type sont en cours, portant respectivement sur le module mondial de la logistique, en collaboration avec l'UNICEF et les Pays-Bas, et sur l'impact de l'assistance alimentaire dans les situations d'intervention prolongée en faveur de réfugiés, en collaboration avec le HCR. Il a récemment été demandé à OE d'envisager de diriger en 2014 l'évaluation externe finale de l'initiative interinstitutions REACH, les coûts étant pris en charge par l'un des donateurs qui contribuent à son financement. Les autres possibilités envisagées pour 2013 sont notamment une évaluation conjointe du module mondial de la sécurité alimentaire avec la FAO; d'autres propositions seront examinées dès que la planification détaillée démarrera, notamment pour l'évaluation de l'impact des activités nutritionnelles en collaboration avec l'UNICEF.
52. Comme il a déjà été indiqué, le Programme transformateur devrait avoir des répercussions substantielles sur les évaluations à l'échelle du système, et notamment les évaluations en temps réel. OE continuera d'y prendre part, ainsi qu'aux évaluations spécifiques effectuées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, chaque fois que celles-ci porteront sur l'une des priorités du PAM. OE, qui fait partie du groupe de gestion de l'évaluation en temps réel des interventions dans la Corne de l'Afrique (2012), participe à l'examen des méthodes d'évaluation en temps réel entrepris dans le souci d'en améliorer la qualité, la rapidité et la convergence avec le Programme transformateur, notamment en ce qui concerne l'évaluation proposée pour le Soudan du Sud.
53. OE continuera également de contribuer aux travaux du GNUE et d'autres réseaux d'évaluation des activités de développement et d'aide humanitaire afin de faire connaître sa démarche et de l'adapter en permanence. OE est souvent sollicité pour contribuer à l'évaluation d'autres organismes, y compris celles qui sont conduites par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des évaluations interinstitutions, et il continuera de s'efforcer de répondre à ces demandes.

Évaluations d'opérations

54. Les évaluations d'opérations s'attachent à mesurer l'efficacité et l'efficacités d'une opération spécifique au regard de ses objectifs et des normes et critères en vigueur au PAM et à l'échelle internationale, en examinant la qualité de la conception, de l'exécution et des résultats. Le plan de travail actuel pour 2013 suit un schéma analogue à celui que le Conseil a approuvé pour 2012, la contribution d'OE se réduisant à un rôle consultatif limité dans le cadre

d'évaluations décentralisées⁸. Si le nombre d'opérations indirectement évaluées à la faveur des évaluations de portefeuille de pays a progressé, il ne correspond pas tout à fait à celui qui était évalué au moyen d'évaluations d'opérations spécifiques.

55. La politique d'évaluation du PAM prévoyait de panacher la gestion par OE et la gestion décentralisée pour les évaluations d'opérations. Jusqu'ici, toutefois, le nombre d'opérations couvertes en appliquant cette formule n'est pas satisfaisant. Comme le Conseil le sait, et comme le confirme le Rapport annuel sur l'évaluation de 2011, OE ne dispose actuellement ni des moyens ni de la structure nécessaires pour effectuer des évaluations d'opérations – ou même pour procéder à l'assurance qualité des évaluations décentralisées – en sus des évaluations plus complexes des politiques, des stratégies, des portefeuilles et de l'impact qu'il privilégie comme convenu.
56. Toutefois, le PAM va connaître en 2012 une évolution importante avec le lancement de sa stratégie concernant le suivi et l'autoévaluation. Cette stratégie étant axée sur l'autoévaluation, elle fait peu référence à la nécessité de procéder à des évaluations décentralisées d'opérations prévues par la politique d'évaluation. Pourtant, ce pourrait être là une première étape pour remédier aux carences actuelles, mais il faudra du temps pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés aux termes de la politique d'évaluation.
57. Dans les mois qui viennent, OE travaillera avec plusieurs services, entre autres le Département des opérations et le Département de la gestion des ressources et de l'obligation redditionnelle, afin de clarifier l'optique de l'évaluation des opérations dans le cadre de cette stratégie, le rôle possible d'OE ainsi que les ressources nécessaires. OE informera le Conseil au sujet des moyens nécessaires pour que les évaluations d'opérations soient assez nombreuses, pour que les règles et les systèmes d'assurance qualité s'appliquent aux évaluations décentralisées et pour procéder aux autres modifications de la fonction d'évaluation au PAM qui seront recommandées à l'issue de l'examen par les pairs auquel il est proposé que le GNUE et le CAD de l'OCDE procèdent.

DIFFUSION ET EXPLOITATION DES ÉVALUATIONS

58. OE continuera de chercher à obtenir une valeur ajoutée en exploitant les synergies entre les différentes évaluations et les produits qui en résultent de manière à enrichir la base d'éléments factuels et à favoriser la convergence des connaissances tirées des évaluations.

⁸ Par exemple, un essai pilote concernant des projets d'alimentation scolaire appuyés par l'initiative McGovern-Dole du Département de l'agriculture des États-Unis a pour but de mieux intégrer l'appui aux programmes, les bureaux de pays et OE, de la conception à l'évaluation. La première étude de cas, qui porte sur l'Éthiopie, sera financée sur le budget de l'initiative.

59. Compte tenu de l'intérêt exprimé par le Conseil et la haute direction, OE propose de recourir davantage aux synthèses d'évaluation afin de dégager les constantes et les divergences des conclusions des évaluations ayant une pertinence pour ceux qui décident des politiques et des stratégies, et pour repérer les conclusions qui tendent à signaler des aspects du fonctionnement du PAM qui doivent bénéficier d'un appui ou être corrigés à l'échelle du système. Le tableau 1 énumère des synthèses portant respectivement sur: la série d'évaluations de l'impact de l'assistance alimentaire dans des situations d'intervention prolongée en faveur de réfugiés (2013); les évaluations stratégiques de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise (2014); et l'évaluation de l'impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe (2014), et des activités de SNMI (2015). En 2013, une synthèse des enseignements tirés des évaluations des activités de renforcement des capacités sera établie sur la base des conclusions des évaluations réalisées depuis 2008 (renforcement des capacités au PAM et la politique en la matière) (voir le paragraphe 16).
60. OE encouragera l'utilisation de ces synthèses dans le cadre d'autres évaluations et des processus de décision. Au cours de la période 2013–2015, OE intégrera à la conception de chaque évaluation un plan en définissant l'utilisation. Ce plan prévoira aussi bien les modalités d'évaluation que la diffusion du rapport d'évaluation, une attention particulière étant portée aux possibilités de contribuer à la prise des décisions.
61. OE va également continuer à élaborer, en fonction de la demande, des produits destinés à compléter le cycle d'apprentissage au sein du PAM (dix enseignements à retenir en priorité et synthèses d'évaluations par pays).

SYSTÈMES D'ÉVALUATION ET QUALITÉ

62. À l'occasion de précédents débats portant sur l'évaluation, les membres du Conseil ont soulevé des questions portant sur la qualité et le champ des évaluations, évoquant par exemple les évaluations de l'analyse de l'optimisation des ressources, de l'efficacité ou de la problématique hommes-femmes. En dernière analyse, pour pouvoir mesurer les résultats, il faut que la collecte et l'analyse des données indispensables soient prévues aux stades de la conception et du suivi des programmes. La ligne de conduite d'OE concernant ce point et d'autres questions se rapportant à la gestion et à la qualité des évaluations fera l'objet d'une analyse interne et d'une comparaison avec les travaux menés sur des sujets analogues par le réseau d'évaluation du CAD de l'OCDE et le GNUE.

63. Il est proposé de charger le GNUE et le CAD de l'OCDE de procéder à un examen par les pairs complémentaire⁹ qui aurait lieu fin 2012 ou début 2013. Comme il a été noté en introduction, le PAM est confronté à un certain nombre d'évolutions de son environnement qui devraient influencer sur la stratégie d'OE. L'évolution récente de l'approche du PAM concernant les éléments matériels, le suivi et l'évaluation, les risques, l'obligation de rendre compte des résultats et l'apprentissage laisse penser qu'il est temps de procéder à une révision d'ensemble de la fonction et de la politique d'évaluation. Un examen par les pairs présenterait l'avantage de faciliter la comparaison avec les principes et les pratiques les plus avancés en vigueur au niveau international en matière de gouvernance, de gestion, de méthodologie, d'assurance de la qualité, de gestion du suivi, de gestion des savoirs, d'éthique, d'obligation de rendre compte et de partenariat en vue d'améliorer sans cesse la contribution d'OE à l'efficacité globale du PAM.

⁹ Le dernier examen par les pairs de la fonction d'évaluation du PAM a eu lieu en 2007 et a conduit à l'approbation en 2008 de la politique d'évaluation. Ce complément d'évaluation devrait prendre une forme allégée.

ANNEXE I

ÉVALUATIONS EN COURS EN 2012

Type	Titre	Achèvement en 2012	Achèvement en 2013
Politiques	Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé	X	
Stratégies	Module mondial de la logistique (évaluation conjointe)	X	
Portefeuilles de pays	Zimbabwe	X	
	Somalie	X	
	Afghanistan	X	(EB.1/13)
	Kirghizistan		X EB.1/13
	Niger		X EB.A/13
	Congo		X EB.2/13
Impact	Assistance alimentaire dans les situations d'intervention prolongée en faveur de réfugiés (évaluation conjointe):		
	Rwanda	X	
	Bangladesh	X	
	Tchad	X	(EB.1/13)
Impact	Impact des activités Vivres pour la création d'avoirs sur la capacité de résistance des moyens de subsistance et la réduction des risques de catastrophe: 3 pays (à déterminer)		X EB.A/13 X EB.A/13 X EB.A/13
TOTAL		8	6

CYCLE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES

Année d'approbation	Politique		
Évaluation en cours			
2008	Stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé	2012	
Évaluations achevées entre 2008 et 2012			Année de publication
2009	Politique du PAM en matière d'alimentation scolaire	2012 ^a	
2004	Renforcement des capacités nationales et régionales	2008	
2002	Engagements renforcés en faveur des femmes	2008	
2003	Programmation à l'ère du sida: l'action du PAM dans la lutte contre le VIH/sida	2008	
Évaluations pouvant éclairer l'élaboration d'une politique achevées			Année de publication
2006	Achats de produits alimentaires dans les pays en développement ^e	2011 ^b	
2006	Ciblage dans les situations d'urgence	2007 ^c	
2004	Filets de sécurité appuyés par l'aide alimentaire	2011 ^d	
2004	Évaluations des besoins d'urgence	2008 ^e	
Évaluations envisageables			Calendrier
2012	Politique en matière de nutrition	2016	2018
2012	Politique en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe	2016	2018
2012	Politique en matière de protection humanitaire	2016	2018
2010	Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH et le sida	2014	2016
2009	Politique en matière de problématique hommes-femmes	2013	2015
2009	Politique en matière de renforcement des capacités	2013	2015
2008	Bons d'alimentation et transferts monétaires comme instruments d'assistance alimentaire: enjeux et perspectives	2012	2014
2004	Vivres pour la nutrition: intégrer la nutrition dans les programmes du PAM	2008	2010
2004	Enrichissement en micronutriments	2008	2010
2002	L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM	2006	2008

^a Soumise au Conseil à sa première session ordinaire de 2012.

^b En 2011, OE a présenté les évaluations à mi-parcours de l'initiative mondiale Achats au service du progrès ainsi que du projet d'appui à l'agriculture et aux marchés en Ouganda.

^c L'évaluation du ciblage menée en 2007 n'était pas une évaluation de politique à proprement parler.

^d L'évaluation stratégique des filets de sécurité n'était pas une évaluation de politique à proprement parler, mais traitait le sujet de manière suffisamment approfondie pour qu'il ne soit pas nécessaire de prévoir une évaluation de la politique en la matière dans les perspectives de planification actuellement envisagées.

^e L'analyse des besoins d'urgence était prévue dans l'évaluation du projet de renforcement de la capacité d'évaluation des besoins menée en 2008 et l'évaluation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire effectuée en 2010 conjointement avec la FAO.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CAD	Comité d'aide au développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODB	Bureau régional de Bangkok pour l'Asie
ODC	Bureau régional du Caire pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale
ODD	Bureau régional de Dakar pour l'Afrique de l'Ouest
ODJ	Bureau régional de Johannesburg pour l'Afrique australe
ODN	Bureau régional de Nairobi pour l'Afrique orientale et centrale
ODPC	Bureau régional de Panama pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ODS	Bureau régional du Soudan
PREP	Programme de renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise
RDC	République démocratique du Congo
SNMI	Santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance